

Observation n°15

Déposé le 10 Juillet 2022

Par Madon Gérard

Dans la situation actuelle de crise environnementale et énergétique, il parait absolument indispensable de développer rapidement des nouveaux projets de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable, dès lors que ces projets respectent l'environnement et sont pleinement acceptés par les territoires.

Le projet de centrale éolienne de Verrières remplit clairement ces critères. Il a été co-développé avec la commune de Verrières et est soutenu par le Parc naturel régional des Grands causses, le département et la région. S'il est autorisé, il sera propriété notamment de la commune, la communauté de communes, une coopérative citoyenne de Millau.
